

Type de réunion

Réunion d'école publique

Réunion de collègue public

N°21 faut-il redéfinir les métiers de l'école

Etat des lieux :

Le débat s'ouvre par une réflexion concernant les raisons qui ont poussé l'assemblée à traiter ce sujet. Il ressort un premier constat : le métier d'enseignant a profondément changé. En effet, de la simple transmission d'un savoir, l'enseignant doit aujourd'hui faire de l'animation scolaire, faire face à la gestion des problèmes comportementaux... autant de contraintes qui lui donnent le sentiment d'un décalage profond entre la théorie et sa pratique quotidienne, entre les instructions officielles et les moyens fournis pour les appliquer.

Ce sentiment est accentué par le fait que toutes les formations proposées dans les IUFM ne sont pas de valeur équivalente, de sorte que le jeune professeur stagiaire se sent souvent démuni et peu accompagné. Bénéficier d'une seule année de formation ne comportant que quelques heures de cours hebdomadaires semble insuffisant et trop superficiel sachant qu'après la titularisation, le professeur devra assurer un service à temps complet et assumer seul la gestion de ses classes. En primaire, les stages proposés ne paraissent pas toujours relever d'une grande cohérence puisque l'enseignant stagiaire est amené à suivre des niveaux pour lesquels il n'a reçu aucune formation.

Il reste que le décalage persiste dans la formation selon les matières : les enseignants d'E.P.S se sentent ainsi très bien encadrés de sorte que leur perception du métier est rapidement précise. Il faut noter que des moyens sont mis à leur disposition afin d'atteindre ce but puisque, dès l'année de DEUG, ils peuvent se rendre compte de la réalité de leur futur métier grâce à des stages pratiques ponctuels.

Propositions :

De cette première réflexion découle un échange qui tend à savoir si les outils dont disposent les enseignants sont suffisants, notamment quand ils sont amenés à enseigner dans des milieux difficiles ou défavorisés. Le professeur est-il correctement formé ? Il s'avère lors de la discussion que, plus qu'un changement radical de la formation ou que l'apport d'un bagage plus important, il faudrait fournir aux professeurs plus de moyens et leur permettre de revenir à des bases fondamentales, en répondant, dans le cadre de leur formation, à des questions telles que : Qu'est-ce qu'enseigner ? Qu'est ce que la République ? Qu'est-ce que la laïcité ? Une formation initiale plus conséquente est souhaitée afin de fournir aux jeunes collègues un soutien plus efficace, même si chacun reste conscient qu'il doit trouver sa propre stratégie face à ses classes.

A cela s'ajoute la proposition d'une immersion rapide dans le métier qui permettrait de fournir au professeur débutant les conseils nécessaires pour faire évoluer sa pratique. Il faut, dans cet esprit, redonner la place qu'ils méritent aux enseignants qui ont de l'expérience : permettre l'observation régulière de professeurs chevronnés est un excellent procédé pour parfaire sa propre méthode, sachant qu'observer ne signifie pas forcément adhérer, mais réfléchir à de nouvelles stratégies. Cette immersion aurait également le double avantage d'engager avec le professeur observé un échange riche

et formateur. L'IUFM doit parvenir à mettre en place ce type de soutien pratique. L'assemblée ne perd cependant pas de vue que la formation initiale ne peut être exhaustive et qu'il est particulièrement difficile d'apporter en même temps théorie et pratique, cette dernière relevant plus de l'expérience acquise au fil des années. C'est ainsi que la demande est faite d'une formation continue plus importante car la carrière d'un enseignant est longue, le métier évolue vite et le public change régulièrement.

Etat des lieux :

Dans le cadre du questionnement sur la redéfinition des métiers de l'école, on s'interroge ensuite sur la pertinence d'un changement au niveau des contenus à transmettre, sachant que la société actuelle est une société de l'image. Le débat s'engage pour déterminer ce que recouvre aujourd'hui le rôle de l'enseignant : est-il chargé de ne transmettre qu'un savoir ou a-t-il également pour fonction « d'apprendre à apprendre » ? Il semble que la bonne répartition soit difficile à déterminer. Face à ce manque de repères quant à la marge de liberté pédagogique de l'enseignant, l'assemblée propose quelques pistes.

Propositions :

La première proposition est celle d'un contrat avec l'enseignant, contrat qui fonctionnerait en trois étapes : le diagnostic – les objectifs à atteindre – l'évaluation selon les objectifs assignés. Le principe du contrat est pertinent car il permet à chaque professeur d'adapter sa mission à son public.

L'assemblée cherche aussi à comprendre si l'école doit suivre les « dégénérescences » de notre société, c'est-à-dire si le professeur doit s'efforcer de rendre son cours à tout prix ludique ou attractif pour répondre aux attentes d'un public habitué à la consommation. Il ressort que l'école doit pouvoir continuer à assurer sa mission d'apprendre en conservant un cadre et une discipline bien déterminés, d'autant que les élèves ont de moins en moins de repères hors des établissements scolaires. On note qu'il est dangereux de concevoir l'enfant comme un petit adulte. En conséquence, l'école doit rester le lieu où l'enseignement est progressif, fondé sur l'acquisition de bases solides. Il faut donc redéfinir un niveau simple dans lequel les bases du savoir seront mieux installées et de manière définitive. Le rôle de l'enseignant est d'aider chaque élève à assimiler correctement l'information, à la reconstruire et à se l'approprier. Restructurer l'enseignement, c'est viser l'autonomie de l'enfant et sa réussite. Par conséquent, l'Education Nationale doit donner les moyens de travailler mieux en réduisant les effectifs des classes, en augmentant la présence humaine au sein des établissements, en fournissant une aide personnalisée et plus efficace...

S'il s'agit de redéfinir le métier de l'enseignant, l'assemblée propose de réfléchir aussi sur le statut du professeur et son image dans la société. Elle reste convaincue que l'enseignant doit représenter l'autorité et affermir son rôle au sein de l'établissement : on peut ainsi envisager une présence plus importante du professeur dans la semaine afin de le rendre plus accessible, ou une bivalence telle qu'elle est pratiquée dans les lycées professionnels. Dans cette perspective, une totale restructuration de la vie de l'établissement est à envisager : elle passe par l'augmentation de l'autonomie des établissements, une globalisation des heures sur une année scolaire, une meilleure formation afin de parler en termes de compétences et non plus seulement de diplômes, la définition d'objectifs communs entre les professeurs d'une même matière... Il faudrait donc redéfinir le service entre formation, préparation et enseignement afin que le maximum du travail de l'enseignant puisse se faire au sein de l'école, ce qui permettrait également un meilleur dialogue avec les familles.

Etat des lieux :

La séance s'oriente à présent sur le rôle des documentalistes au sein de l'équipe enseignante. En théorie, il s'avère que les collègues documentalistes doivent représenter un soutien pour le professeur ce qui nécessite, dans l'organisation de l'équipe éducative, une possibilité d'échanges réguliers et de temps de concertation. Cette interaction est imposée par la société actuelle car on

constate que les élèves ont d'énormes difficultés à s'approprier l'information, même si les outils mis à leur disposition (ordinateurs, internet) sont modernes et performants.

Proposition :

Un changement dans la définition du métier d'enseignant-documentaliste est à apporter sous la forme d'un référentiel répertoriant de manière précise et exhaustive les savoirs à faire acquérir.

Etat des lieux :

Redéfinir les métiers de l'école permet enfin de réfléchir sur la nécessité d'une synergie plus importante entre les personnels autres qu'enseignants. L'assemblée constate que peu de liens existent entre eux alors qu'ils sont également au cœur de l'éducation des élèves. Les personnels médicaux et sociaux sont certes impliqués dans l'action éducative, mais le nombre de postes et leur présence dans l'établissement sont souvent trop modestes pour qu'un bon fonctionnement puisse s'établir.

Propositions :

Il semble important de renforcer le rôle éducatif des personnels non enseignants et de redonner sa place à chaque adulte au sein de l'école afin de changer la perception des enfants en ce qui concerne le respect et l'autorité. C'est ainsi que les personnels d'entretien doivent pouvoir assumer l'éducation des élèves dans les couloirs, la cour ou les salles de classe sans que leur intervention semble inopportune à certains. Une formation commune peut être envisagée pour mieux gérer les groupes et assurer une certaine cohérence dans les actes et les propos tenus. Ceci suppose de maintenir tous les personnels dans un statut de l'Education Nationale et d'augmenter les effectifs afin que les tâches soient mieux réparties pour être plus efficaces. Actuellement, les normes d'encadrement sont connues, mais les moyens sont insuffisants pour les appliquer correctement.

La question de la formation continue et des moyens est à nouveau mis en avant pour les personnels administratifs qui doivent maîtriser les nouvelles technologies et assurer des tâches très diverses faisant appel à une multitude de connaissances. Le manque de qualification, d'informations et la mise à jour de ces informations, le manque de postes et de remplaçants sont fort dommageables.

L'assistance suggère plus de cohésion et de relation entre les personnels, et l'établissement d'un référentiel, sorte de code de déontologie, fixant l'ensemble des règles et des devoirs régissant chacun des métiers de l'école. Ceci vise à donner un aspect plus solennel à l'école et à valoriser les personnels afin d'être plus crédible aux yeux de la société.

Quant au chef d'établissement, son rôle ne semble pas assez clairement défini : il dirige son établissement, est tenu pour responsable de ses réussites ou de ses échecs, mais reste écartelé entre l'animation et l'évaluation de l'équipe pédagogique, à quoi s'ajoute une multitude de fonctions administratives. Il serait souhaitable que le métier de chef d'établissement soit lui aussi redéfini et peut-être recentré sur le pédagogique afin de retrouver un rôle de conseiller et pas seulement d'évaluateur. Un soutien pourrait également leur être apporté par la création de nouveaux métiers déchargeant le principal, le proviseur ou le directeur de ses fonctions administratives.

Dans le même esprit, les missions des personnels d'inspection sont trop diversifiées pour être satisfaisantes : le rôle qui leur est dévolu est aujourd'hui plus administratif que pédagogique et ne permet plus de couvrir les besoins de l'école. Il serait souhaitable qu'ils retrouvent une fonction de conseils auprès des professeurs.

N°5 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité ?

Etat des lieux :

Le deuxième débat porte sur la question de savoir si le socle de connaissances est satisfaisant pour assurer un lien suffisant entre le primaire et la classe de sixième. L'assemblée cherche à déterminer si une réforme profonde est nécessaire, réforme qui impliquerait un changement radical des programmes de manière à suivre l'évolution de la société.

Propositions :

L'auditoire souligne d'emblée que les programmes sont actuellement caractérisés par une extrême variété et un éclatement des compétences alors qu'il faudrait plutôt revenir à des notions fondamentales. En effet, face au décalage visible entre les acquis (cf. exercices à trous) et l'application individuelle et personnelle (cf. une production écrite par exemple), on souhaite pouvoir recentrer les exigences, retrouver la maîtrise de bases solides -un préalable indispensable à toute réussite- et restructurer les programmes car il semble bien anormal de devoir reprendre au collège les notions minimales sensées être acquises au primaire. Il ne s'agit donc pas de baisser les exigences ou d'appauvrir les programmes mais de redéfinir leur contenu en termes de compétences et de bénéficier d'un volume horaire plus conforme à ce qu'on peut attendre pour les respecter parfaitement, ceci de manière uniforme dans tous les établissements.

Ce nouvel aménagement va de pair avec la prise en compte de la gageure d'intégrer tous les élèves au système scolaire, en trouvant des structures adaptées pour les enfants qui éprouvent des difficultés, tout en maintenant la possibilité de progresser pour ceux qui ont des facilités, sans permettre à l'ennui de les gagner. A nouveau, on relève le besoin d'un personnel plus nombreux et plus compétent car mieux formé, le besoin également de locaux, de plages horaires différentes et de moyens appropriés pour permettre la mise en place de véritables parcours différenciés qui redéfinissent les difficultés en les graduant, qui travaillent sur l'image de l'élève en valorisant sa progression individuelle et ses efforts et qui ne soient pas subitement interrompus par un changement de politique. Il faut laisser le temps aux structures prometteuses de faire leurs preuves. Ceci permettrait de changer l'image de l'école, de la revaloriser aux yeux des élèves et de leurs familles car beaucoup d'enfants sont encore trop démotivés, découragés ou peu ambitieux. Ne supprimons pas des matières, mais permettons à chaque élève de retrouver l'envie d'apprendre, de parvenir à s'inscrire dans l'école sans subir la classe, d'avoir des perspectives d'avenir variées, en lui offrant la possibilité de s'épanouir et de montrer ses capacités au travers d'activités diverses (théâtre...) ou le choix d'options, même professionnelles. Réintroduire un volet de travail manuel et technique dans le socle commun permettrait que le choix de certains élèves pour des filières professionnelles ne soit pas fait par défaut, mais procède d'une véritable volonté. Il faut apprendre à évaluer les savoir-faire, les compétences et pas seulement le savoir.

Etat des lieux :

Le débat se poursuit par un échange sur les familles et leur perception du travail scolaire. Le constat n'est pas nouveau : la société a beaucoup évolué. Il n'est plus rare aujourd'hui que les deux parents travaillent, que le couple soit touché par le chômage, que les familles soient recomposées et moins stables, autant de facteurs à l'origine de difficultés parfois profondes. A cela s'ajoute un réel manque de travail personnel des élèves qui entraîne bien souvent l'échec à l'école.

Propositions :

Face à ces difficultés, l'assemblée entame une réflexion sur le rôle de l'école face aux familles. Elle reste convaincue que l'institution scolaire ne doit pas supprimer des matières ou abaisser ses exigences, mais ouvrir le dialogue avec les parents et les élèves en leur fournissant les moyens de réussir une scolarité par des conseils précis et variés sur l'apprentissage, la méthodologie, la réutilisation des acquis... On insiste en revanche sur le rôle prépondérant que doivent jouer les parents dans la perception de l'école par leurs enfants. A eux de cesser de demander un minimum d'efforts, à eux d'aider à développer une stratégie personnelle face au travail scolaire, à eux d'encourager, de réhabiliter la notion primordiale d'efforts et de travail en expliquant que le but à atteindre en vaut la peine. La motivation de l'élève ne constitue qu'une seconde étape. Il faut remettre au premier plan une représentation idéale de l'école.

Ceci débouche sur la notion de respect. L'auditoire précise que demander à l'école seule de gérer, voire de régler, les problèmes de ce type est une hypocrisie car il s'agit avant tout d'un problème de société. L'école a déjà en sa possession tous les moyens (sanctions...) pour traiter cette question, elle applique et enseigne déjà cette valeur, mais l'éducation par l'exemple ne peut suffire. Il est urgent que la famille et la société dans son entier reprennent ces critères.

Etat des lieux :

Le public s'oriente à présent vers le Brevet des Collèges pour savoir si son obtention doit conditionner ou non la poursuite des études. Ce diplôme constitue une validation sérieuse du cycle du collège, mais pose quelques questions quant à sa valeur réelle.

Propositions :

Il semble qu'on souhaite une redéfinition de cet examen selon les filières suivies afin que les enjeux de la série générale et ceux de la série professionnelle ne soient pas confondus, ce qui créé une inégalité injuste car le niveau de compétences requis n'est pas le même.

A cela s'ajoute un besoin de voir les contenus du Brevet des Collèges un peu modifiés. En effet, l'examen reste principalement fondé sur une évaluation de l'écrit, alors que beaucoup d'élèves sont en grandes difficultés face à l'écrit. Une évaluation des compétences orales serait judicieuse et positive.

L'assemblée est unanime sur le fait que l'obtention du Brevet des Collèges ne doit pas être une condition nécessaire pour poursuivre ses études, sachant que beaucoup d'élèves réussiront dans des filières professionnelles ou moins conventionnelles sans posséder ce premier diplôme.

Etat des lieux :

Le débat sur ce thème se termine par une analyse concernant les langues vivantes. La question est de savoir s'il est pertinent d'imposer une deuxième langue vivante dès la sixième alors que les programmes sont déjà lourds et ambitieux.

Propositions :

Les parents d'élèves et les professeurs notent que l'apprentissage d'une deuxième langue entraîne une réaction positive des élèves car l'approche est souvent ludique et l'apprentissage passe principalement par des jeux oraux ce qui valorise les élèves. L'aspect négatif réside dans le fait que les professeurs manquent de structures, d'un programme clair qui définirait les objectifs à atteindre. Mais tous s'accordent à dire qu'on peut compenser en adaptant sa propre progression à son public et parvenir ainsi en quatre ans -au lieu de deux- aux compétences attendues en fin de 3^{ème}. L'anglais reste la langue à maîtriser absolument.

N° 8 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Etat des lieux :

Le constat n'est pas nouveau : chaque enseignant a pu noter à plusieurs reprises que beaucoup d'élèves sont démotivés et ne travaillent pas de manière à progresser et à s'enrichir.

Propositions :

Face à une représentation négative de l'avenir qui entraîne découragement et démotivation, le corps professoral se mobilise pour trouver des stratégies et entraîner les élèves dans une dynamique plus positive. L'assemblée insiste en premier lieu sur le fait qu'il faut expliquer aux élèves pourquoi ils apprennent : donner un sens à l'apprentissage, persuader que toutes les connaissances peuvent être utilisées est un défi de chaque jour. C'est pourquoi chaque enseignant a bien conscience qu'il faut éclairer l'enfant sur la nécessité de sa présence à l'école en lui montrant que son épanouissement personnel passe d'abord par ce lieu qui lui offre la possibilité d'acquérir une multitude de connaissances qui lui ouvriront plus tard toutes les portes souhaitées. Le professeur n'oublie pas non plus qu'il a la tâche « d'apprendre à apprendre » en essayant d'aider chacun à trouver sa propre méthode pour évoluer et réussir.

On insiste ensuite sur la notion de plaisir d'apprendre. Chaque professeur s'efforce dans sa pratique quotidienne de captiver son public et de lui permettre d'apprendre plus aisément en éveillant chez lui sa curiosité intellectuelle. L'échange, le contact et le relationnel paraissent primordiaux pour tout apprentissage et restent une priorité de l'école, surtout si le relais n'est pas assuré au sein des familles. Il n'en reste pas moins que cette étape n'est que transitoire dans la mesure où la notion d'effort doit faire partie de tout processus d'apprentissage. Il semble important de ne pas prendre en compte que le désir de l'enfant, mais aussi de le forcer à progresser. Le collège paraît être le lieu privilégié pour un retour vers la réalité.

C'est ainsi que l'auditoire met l'accent sur le fait que le collège doit permettre à chacun de découvrir des métiers, de s'informer, qu'il doit ouvrir ses portes et avoir accès au travers de stages, de visites ou de partenariats au monde professionnel. Cette démarche est nécessaire pour que l'élève commence tôt à réfléchir à son projet de vie. Actuellement, l'orientation se fait tardivement alors que le travail et la motivation seraient plus efficaces si l'enfant avait un but lors de sa scolarité. Il faut éclairer les élèves le plus tôt possible car trop se trompent encore de voies ou sont orientés par défaut. Cessons de sous-estimer le poids des mots : l'évocation d'un métier devant un enfant est importante car il se construit aussi par l'exemple. C'est une obligation de l'école actuelle d'intégrer chaque élève dans un milieu professionnel. Cela passe par quelques moyens : augmenter le nombre de lycées professionnels, réfléchir sur les débouchés et les filières, donner la possibilité de choisir de manière cohérente et réfléchie son orientation.

L'assemblée réfléchit ensuite sur le principe du tutorat entre élèves qui lui semble positif car valorisant. Cela nécessite d'établir des plages horaires communes entre les élèves de niveaux différents afin qu'un échange et un soutien soient possibles et efficaces.

On dialogue finalement sur un fonctionnement par niveaux dans les établissements scolaires tel qu'il est connu en faculté par les modules. Ceci permettrait à chaque élève de progresser à son rythme et d'obtenir des équivalences. Le principe demande une grande concertation entre les professeurs afin d'établir une progression commune et une évaluation cohérente.

Trois priorités pour l'École

1 Renforcer la formation initiale et continue

2 Redéfinir un niveau simple sans baisser les exigences

3 Permettre à l'élève d'avoir un projet d'avenir cohérent et accessible.